



jeudi 8 mai 2025, programme page 7

Actualité de mai :

- Samedi 10 : 8h00/13h00, foire aux plantons à la Halle
Vendredi 16 : 19h00, loto à la Salle Jean-Antoine Lépine
Samedi 17 : dès 17h00, Festiv'halle, concert à la Halle
Samedi 17 : 9h00/18h00, au four, rue St Maurice
opération pizzas, quiches et pâtisseries
Samedi 24 : 20h30, concert de La Lyre
Salle Jean-Antoine Lépine
Samedi 31 : la journée, tournoi au Boulodrome

 **AIN**
le Département

INFO ROUTE

RD 89 Commune de Challex

Travaux du 19 au 20 mai de 7h00 à 17h00

Route barrée suivre déviation

Vie pratique

Mairie de Challex
216, rue de la Mairie
04 50 56 30 10 ~ challex@challex.fr



Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi 9h00-12h30
Mardi 9h00-12h30 14h00-19h00
Mercredi 9h00-12h30
Jeudi - 14h00-19h00
Vendredi 9h00-12h30

Horaires d'ouverture de l'agence postale à la Mairie

Lundi 10h00-12h15
Mardi 10h00-12h00 15h00-18h30
Mercredi 10h00-12h15
Jeudi - 15h00-18h30
Vendredi 10h00-12h00



Planning des messes de mai

samedi	3	Thoiry	18h00
dimanche	4	St Jean de Gonville	10h00
samedi	10	Thoiry	18h00
dimanche	11	Collonges	10h00
samedi	17	St Jean de Gonville	18h00
dimanche	18	Challex	10h00
samedi	24	Thoiry	10h00
dimanche	25	Thoiry	10h00
jeudi	29	Challex	10h00
samedi	31	Thoiry	18h00

Cultes de mai

dimanche 4	Divonne	10h00
dimanche 11	Ferney-Voltaire	de 9h30 à 15h00
dimanche 18	Divonne	10h00
dimanche 25	Ferney-Voltaire	10h00

Agenda challaisien 2025

Mai				
jeudi 8	La Municipalité	10h45 devant la Mairie	Salle Jean-Antoine Lépine	Commémoration de la victoire de 1945
samedi 10	La Gymnastique de Challex	8h00/13h00	La Halle	Foire aux Plantons
vendredi 16	USC	19h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Loto
samedi 17	Festiv'halle	17h00	La Halle	Concert
samedi 17	Sou des Ecoles	9h00/18h00	Four. Rue Saint Maurice	Opération pizzas, quiches et pâtisseries
samedi 24	La Lyre	20h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Concert
samedi 31	La Pétanque	journée	Boulodrome	Tournoi
Juin				
Jeudi 12	USC	20h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Assemblée Générale
Vendredi 13	Les Bourrus	19h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Apéro musical
Samedi 14	USC	14h00		Fête du club
Vendredi 20	La Campanella	20h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Concert
Dimanche 22		18h00		Concert
Samedi 21	La Vogue	dès 17h00	La Halle	Vogue et fête de la musique
Samedi 28	Sou des Ecoles		La Halle	Kermesse
Samedi 28	Coopérative scolaire		Salle Jean-Antoine Lépine	Spectacle des enfants

Mot du Maire

Chères Challaisiennes, Chers Challaisiens,

Quel plaisir de vous retrouver ! Le mois dernier vous n'avez pas eu trop de lecture dans ma tribune mais j'espère que les petits poissons d'avril cachés au fil des pages vous ont divertis. Alors, je n'ai pas été censurée même si ça pourrait en réjouir plus d'un, non je n'ai juste pas été publiée ! Le comité de lecture du PC n'a pas dérogé à la règle et cet exemple renforce l'importance de transmettre vos articles dans les délais. Merci donc à vous de respecter les échéances car chaque mois une vraie course contre la montre se joue puisque l'élaboration de ce mensuel est contraignante et fastidieuse c'est pourquoi, je remercie l'équipe qui fait au mieux pour maintenir ce format à cette cadence (un par mois) car pour rappel nous sommes quasi le dernier village à fonctionner ainsi.



Aussi, je profite de ces quelques lignes pour remercier les courageux bénévoles qui ont participé à « Village Propre » à l'initiative de la Société de chasse puisque je n'ai pas eu encore l'occasion de le faire.

Je remercie également les riverains de la rue de la Mairie pour leur patience car les travaux ont enfin été réalisés alors j'espère que vous ne serez plus inondés.



En parlant de travaux je vous rappelle que pour le bien de tous, la Départementale doit subir un lifting et des déviations ou gênes vont certainement vous agacer mais prenez votre mal en patience et éviter de saboter les feux ; c'est très dangereux !

Les incivilités constatées au niveau des chicanes ont engendré des accidents donc je rappelle que la courtoisie au volant fait partie de bons gestes à adopter même si vous êtes pressés ! Rendez-vous sur « Panneau Pocket » ou sur le site de la mairie pour plus de détails.

Pressés nous le sommes tous car nous nous languissons de voir la fibre à notre porte mais malheureusement la réalisation n'est pas à la hauteur des promesses, le déploiement progresse lentement mais sûrement...



Concernant l'avancement du chantier de la mise en herbe du terrain stabilisé, nous pouvons voir les premiers brins d'herbe sortir de terre et nous sommes plutôt optimistes car le calendrier semble respecté jusque-là.

Au niveau de la Mairie et de l'école, le changement d'opérateur s'effectue gentiment mais le prestataire rencontre quelques difficultés donc je vous remercie d'avance pour votre indulgence.

Sans transition, au risque de bousculer les idées perçues par certains parents, je souhaite féliciter et remercier le corps enseignant ainsi que l'équipe du périscolaire pour la distinction reçue car l'école Simone Veil de Challex, s'est vu attribuer le label « Ecole Accueillante de l'Ain ».



Ce qui est en adéquation avec la réputation de notre sympathique village.

Nous allons prochainement aménager l'espace Sanfely avec l'ajout d'agrès pour adultes et je compte sur vous pour prendre soin du matériel mis à disposition car régulièrement des dégradations sont constatées sur les jeux.



Je voulais aborder avec vous l'étude de faisabilité FCC du CERN sur la Commune à propos des sondages du sol mais je vois qu'un article engagé est consacré au sujet dans ce numéro ce qui est une bonne chose car nous laissons la parole aux administrés.

En revanche, comme c'est un sujet sensible, il est important de rester factuel. En effet, certains éléments sont encore à vérifier car ils peuvent susciter des doutes ou faire naître de fausses croyances.

Permettez-moi, sans mauvais jeu de mots, d'aborder la Foi, en ayant une pensée pour les Catholiques qui ont perdu leur Pape, le lundi de Pâques.

Enfin, je clôturerai ce mot en vous invitant à participer à la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 car il y a 80 ans, la Libération était célébrée après tant de sacrifices et engagements et nous ne devons pas oublier la fragilité de la Paix !

Aline Hofer Favre



Procès verbal du Conseil municipal du jeudi 27 mars 2025

Présents :

Aline HOFER FAVRE – Michel PETER – Patricia ALTHERR – Jean-Pierre SZWED – Yoann FURNON – Françoise SUDAN – Martial MEDA – Sandrine SHAW – Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA – Nolwenn SUDAN - Cyrielle CHAMOT – Jocelyne BLAZER

Absents ayant donné procuration :

Marie-Julie SENEZE à Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA
Brigitte FLEURY à Aline HOFER FAVRE
Cédric HERNALSTEENS à Jean-Pierre SZWED
Xavier MAIRE à Michel PETER

Absents :

Corentin RINALDI - Nicolas JAN

Procès Verbal de Février 2025 a été approuvé à l'unanimité

Délibération n°08-2025 : désignation d'un(e) secrétaire de séance.

Après délibération, sont nommées secrétaires de séance : Patricia ALTHERR et Françoise SUDAN

Délibération n°09-2025 : approbation de Compte Financier Unique (CFU)

Le CFU :

- Rationalise et modernise l'information budgétaire et comptable soumise au vote
- Apporte une information enrichie grâce au rapprochement des données d'exécution budgétaires et d'informations patrimoniales
- Simplifie les procédures via la démarche de dématérialisation

Après présentation du CFU 2024, Madame le Maire quitte la salle pour permettre à l'assemblée de le voter, étant précisé qu'elle n'est pas comptabilisée dans les membres autorisés à voter.

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 19 mars 2025, Michel PETER invite l'assemblée à se prononcer sur le CFU de l'exercice 2024.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré approuve le CFU.

Délibération n°10-2025 : vote des taux des contributions directes

Pour l'instant, les finances de Challex étant bonnes et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- le maintien du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties à 24.66 %,

- le maintien du taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 41.49 %,
 - le maintien du taux de taxe d'habitation à 13.50 %,
 - donne tout pouvoir au Maire pour la mise en œuvre de la présente délibération,
 - dit que les crédits relatifs aux recettes correspondantes seront inscrits au budget principal.
- Michel PETER rappelle qu'il vaut mieux voter une légère augmentation, plutôt qu'attendre et voter une grosse augmentation plus tard la municipalité aura besoin de provision.

Délibération n°11 : vote du budget primitif 2025

Après présentation, Madame le Maire propose à l'assemblée de se prononcer sur le budget primitif 2025, arrêté lors de la Commission DOB du 13 mars 2025 et de la Commission Finances du 19 mars 2025 dans son ensemble, avec reprise des résultats de l'année 2024, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 3 508 700,00 €

Section d'investissement : 2 300 500,00 €

Il convient d'ajouter que ce budget correspond aux remarques suivantes :

- Incertitude sur les dotations non encore communiquées,
- Volonté de conservation de la réserve foncière,
- Continuer à provisionner pour les travaux à venir en évitant d'avoir recours à l'emprunt,
- Budget conséquent pour diminuer les consommations énergétiques des bâtiments avec plan de rénovation des systèmes de chauffage et travaux d'isolation.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré approuve le budget primitif 2025.

Délibération n° 12-2025 : Augmentation du tarif de l'imprimerie pour le bulletin municipal « Le Petit Chalaisien »

Mme le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération n° 75-2014 du 27 août 2014, l'imprimerie PIETRI avait été choisie pour l'impression mensuelle du bulletin municipal « Le Petit Chalaisien ».

Le coût total de l'impression du bulletin en 2024 s'élevait à 1070 € (16 pages), 1280 € (20 pages) et 1520 € (24 pages).

L'imprimerie PIETRI nous informe d'une augmentation de ses tarifs qui sont désormais les suivants:

- Brochure 16 pages : 1 120 € HT,
- Brochure 20 pages : 1 340 € HT pour 750 exemplaires, livraison offerte à la mairie,
- Brochure 24 pages : 1 590 € HT,

Comme chaque année, le prix du papier augmente. De plus l'entreprise Piétri est réactive.

Municipalité

Plusieurs communes passent par la même entreprise pour leurs journaux communaux.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité

- adopte les nouveaux tarifs de l'imprimerie,
- autorise le Maire à signer le bon de commande et tout acte y afférent,
- précise que les nouveaux tarifs seront applicables au 1er janvier 2025,
- dit que les crédits sont inscrits au budget.

Délibération n°13-2025 : Modification de la rédaction de la compétence Installations de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex

Le Conseil municipal de chaque commune membre dispose d'un délai de trois mois, à compter de la notification au Maire de la commune de la délibération de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale, pour se prononcer sur les transferts proposés. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable ».

Considérant la notification de Pays de Gex agglo en date du 17 janvier 2025, reçue en mairie le 20 janvier 2025, de la délibération du Conseil communautaire n° 2019.00154 du 23 mai 2019 ayant approuvé la modification de la rédaction de la compétence Installations de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex, en substituant à la rédaction « Organisation et conduite d'un dispositif de gestion et de maîtrise des déchets inertes », celle de « création, aménagement, entretien et gestion d'installations de stockage de déchets inertes » ;

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver /de rejeter la nouvelle rédaction de la compétence Installations de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex dans les termes suivants : « création, aménagement, entretien et gestion d'installations de stockage de déchets Inertes » ,
- de dire que cette délibération sera notifiée à Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex et à Madame la Préfète de l'Ain.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve par 4 voix cette délibération, et s'abstient par 12 voix.

Rapport des commissions

Commission sécurité : Patricia ALTHERR

Divers devis sont arrivés pour des trottoirs, ralentisseurs (à modifier rue de la Craz), chicanes et coussins berlinois.

Commission communication : Patricia ALTHERR
Réunion concernant essentiellement l'achat d'un panneau lumineux. Mais où le placer dans la commune sans gêne et en toute sécurité ? Pour l'instant aucune proposition, donc l'achat ne se fera pas. Achat de nouveaux panneaux d'exposition : Sandrine suggère de penser à consulter les associations pour connaître leurs besoins précis.

Agglo, environnement : Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA

A la réunion de l'Agglo, le sujet portait sur la ZAC de Ferney-Voltaire avec la construction de bâtiments et maisons autonomes, écologiques et économiques mais chères.

Raquel et Aline se rendront à l'invitation de l'aéroport le 16 avril de 17h00 à 20h00.

Commission associations : Jocelyne BLAZER

Jocelyne BLAZER énumère les dernières AG et manifestations des associations sur le village.

Commission environnement : Michel PETER

Visite du site de la LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux) à Divonne. L'association des Ornithos de Challex prévoit plusieurs endroits pour poser des nichoirs. Projet NARIES en cours de réalisation : balades avec points d'observation à travers Challex. Si tout va bien, inauguration en mai.

Commission finances : Michel PETER

Le budget vient d'être approuvé lors de ce Conseil.

Commission voirie : Jean-Pierre SZWED

La rue des Prairies est toujours en travaux. La départementale sera en réfection dès le mois de mai depuis la Place du Poizat jusqu'à la douane.

Conseil communautaire : Aline HOFER FAVRE pour Brigitte FLEURY

Vote du budget

COTECH (Comité TECH) du service des eaux : fonctionne bien

Une question se pose, doit-on envoyer nos eaux usées en Suisse ou doit-on faire une usine de traitement dans le Pays de Gex ?

Remise à niveau des steppes.

Tracé d'approvisionnement en eau potable pour Challex/Pougny par Comboulvit.

Commission personnel : Françoise SUDAN

Le personnel communal est au complet. RAS

Un gros travail a été fourni pour les comptes et le budget.

Municipalité

Commission éducation : Aline HOFER FAVRE pour Marie-Julie SENEZE

Le Conseil d'école a eu lieu le 25 mars. Le projet NE-FLE (Notre École Faisons La Ensemble) a été évoqué pour un montant de 90 000 € (changement de meubles et rajout de certains). Le dossier de demande subvention est en préparation par l'école, Madame le Maire rappelle qu'elle devra le signer avant qu'il soit déposé. A propos de la cantine, plusieurs questions des parents ont été posées : pourquoi pas de rab, menus BIO ? Il est rappelé que les parents reçoivent les menus où tout est noté. Madame le Maire a présenté la photo de l'assiette du jour et avec Marielle plusieurs mises au point ont été apportées. Il y a encore beaucoup trop de déchets de nourriture. L'exercice d'évacuation s'est bien déroulé. La présence d'un agent communal a été appréciée.

CCAS : Aline HOFER FAVRE pour Brigitte FLEURY
Nous avons reçu des sollicitations pour des aides financières.

En avril, vote du budget.

Rencontre avec les CCAS d'autres communes : à l'heure actuelle sont à l'étude des formulaires à uniformiser et à donner aux assistantes sociales.

URBANISME : Aline HOFER FAVRE pour Brigitte FLEURY

Révision du PLUIH en cours : plusieurs pétitionnaires sont passés à la mairie pour des demandes.

COPIE toutes les semaines à Gex.

Foot : Aline HOFER FAVRE pour Brigitte FLEURY
Réunion en avril pour le terrain avec l'entreprise COSEC

CERN : Aline HOFER FAVRE

Aline HOFER FAVRE a rencontré plusieurs personnes mandatées à propos des carottages qui vont avoir lieu. Une rencontre est prévue CERN/Commune pour faire le point sur la situation actuelle.

SIVOS : Aline HOFER FAVRE, vote du budget et échanges à propos du devenir du gymnase de Péron.

Divers : Aline HOFER FAVRE

Retrait / évacuation de véhicules stationnant inadéquatement sur la voie publique : Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA demande la procédure à suivre pour l'enlèvement des véhicules.

Jean-Pierre SZWED, ayant suivi un webinaire à ce sujet, va nous en fournir le texte précis.

Fin de la séance : 21h30

Le compte rendu intégral est consultable en mairie ou sur le site : www.challex.fr

INFOS DE LA MUNICIPALITÉ



Mai à vélo

Un mois pour adopter le vélo ... Pour la vie

La 4e édition du Baromètre vélo est lancée Répondez dès maintenant !

Jusqu'au 2 juin, évaluez la ou les communes où vous circulez à vélo.

Je réponds au Baromètre vélo

www.barometre-velo.fr

Mesurer, comprendre, agir : le Baromètre vélo au service des territoires et des habitants

Vous avez répondu aux précédentes éditions et grâce à vous, le Baromètre vélo a été couronné de succès à trois reprises :

en 2017 avec 113 000 réponses,

en 2019 avec 185 000 réponses,

en 2021 avec 277 000 réponses.

Cette croissance continue de la participation, preuve d'un intérêt grandissant pour les enjeux du vélo, a permis à de nombreuses communes d'engager des

transformations concrètes : développement d'itinéraires sécurisés, création de stationnements adaptés, amélioration des continuités cyclables, etc.

Votre mobilisation autour du Baromètre vélo a ainsi mis le vélo au centre du débat public et poussé les collectivités à l'action.

Comme les années précédentes un challenge Mai à Vélo Pays de Gex Agglo est lancé

Rejoindre le Challenge 2025 :

<https://geovelo.app/fr/communities/invites/BLVTOWP/>



Proposition de rallier Divonne à Collonges sous le format d'une balade

Plus d'informations :

<https://aperoversnexus.my.canva.site/mai-avelo-25>

INFOS DE LA MUNICIPALITÉ



Cérémonie du jeudi 8 mai 2025

Les Challaisiennes et les Challaisiens sont cordialement invités à la
commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

10h45 rassemblement devant la mairie

11h00 départ vers le monument aux Morts

Cérémonie au monument aux Morts

Dépôt d'une gerbe de fleurs

Lecture du message du Ministre

Chants et lectures par les élèves de l'école de Challex

Hommages aux Challaisiens, Combattants, Résistants, Déportés,
Victimes du nazisme

Sonnerie « Aux Morts »

Minute de silence

Marseillaise chantée par les enfants et le public

Reprise par la Lyre Challaisienne

Retour vers la salle Jean-Antoine Lépine

Entracte musical

Vin d'honneur



2025 année mémoire

Ce jeudi 8 mai nous honorerons la mémoire de tous ceux qui ont apporté leur part à la Victoire et de ceux qui ont laissé leur vie avec une pensée particulière pour :

Louis Chappaz assassiné par les nazis à Badian et son fils Alexandre Résistant

Jean Gérard Millet mort en déportation, **Robert Marcelot** déporté et évadé des camps

Raymond Ferrolliet décoré de la Croix de Guerre 1940, **Joseph Toledo** décoré de la Croix de Guerre 1944

Henri Ferry passeur, **Marcel Colombet** mort en Allemagne dans un bombardement
et tous ceux restés dans l'ombre

Lectures :

Nous vous proposons quelques lectures

(tous les ouvrages cités sont au rayon histoire de la bibliothèque
et peuvent être empruntés)

80° anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

Maquis de l'Ain

La saga des 8000 hommes et femmes de l'Ain FFI, FUJ, FTPF qui ont combattu pour la liberté

Histoire secrète des Maquis de l'Ain

80° anniversaire de la libération des camps

1939-1945 Des camps à la liberté

Une somme de témoignages de déportés et prisonniers de l'Ain

Histoires peu ordinaires de lycéens ordinaires

Ces lycéens sont ceux du lycée Lalande à Bourg en Bresse et leurs professeurs : 32 furent tués ou fusillés et une vingtaine déportés. Le Lycée est Médaille de la Résistance.

Pavoisement

Jeudi 8 mai 2025 : Commémoration de la Victoire de 1945

Vendredi 9 mai 2025 : Journée de l'Europe (couleurs nationales + couleurs de l'Union Européenne)

Samedi 10 mai 2025 : Journée commémorative du souvenir de l'esclavage et de son abolition

Dimanche 11 mai 2025 : Fête nationale de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme

Mardi 27 mai 2025 : Journée nationale de la Résistance



La Lyre Challaisienne



Quand deux Lyres font la fête en musique

Saint-Genis et Challex ont unis leurs efforts pour présenter un concert à la salle Jean-Antoine Lépine le 13 avril dernier. De belles mélodies aux accents chatoyants agrémentés par des solistes parfois, jusqu'aux envolées rythmiques ponctuées par les percussions, faisant monter les décibels dans le rouge. Les auditeurs présents ont certainement apprécié et les autres ont manqué une belle occasion, ils pourront se rattraper en venant le samedi 24 mai assister au concert annuel de la Lyre. Deux morceaux d'ensemble ont clos ce concert en apothéose avec une cinquantaine de musiciens sur une scène heureusement prolongée par les employés municipaux. Le prochain concert de la Lyre Challaisienne aura lieu le samedi 24 mai sur le thème du rock.

Quelques photos de l'événement :



Vie associative

La Lyre Challaisienne

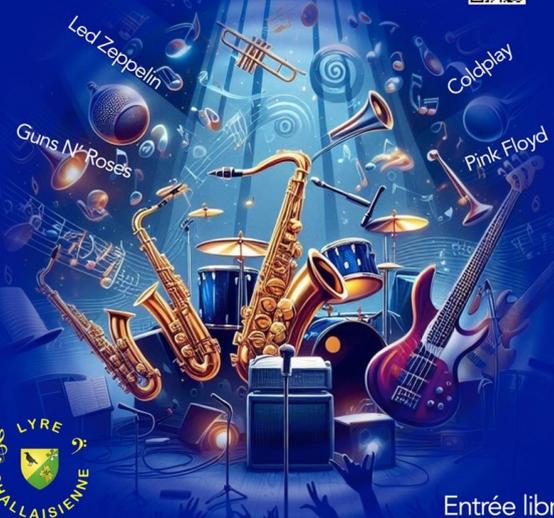


ROCK'N CHALLEX

Concert annuel de la Lyre Challaisienne
Direction Davide Lombritto

Samedi 24 mai à 20h30

Salle Jean-Antoine Lépine - Challex



Entrée libre

Roman adolescent

« Un printemps pour te succomber » - Morgane Moncomble

Bandes dessinées adultes

« La peste » - Ryota Kurumado d'après A. Camus
« killing Joke » - Alan Moore- Brian Bolland

Bandes dessinées jeunesse

« Feu à volonté » - Les pompiers T9 - Cazenove /Stédo
« L'histoire de Nathan » - Louca t T10 -Bruno Dequier
« Pilo t1 » - Julien Mariolle
« J'apocalypse grave ! » - Mortelle Adèle T20 - Mr Tan / D. Le Feyer
« Lili veut jouer au Foot » - D. de Saint Mars/ Serge Bloch
« Max et Lili ont des copains réfugiés » - D. de Saint Mars/ S. Bloch

Le Sou des écoles



FOUR COMMUNAL

SAMEDI 17 MAI

PLACE DU POIZAT, À PARTIR DE 10H

VENTE DE :
PIZZAS, QUICHES,
TARTES SUCRÉES
(CUISSON DE 400 PIÈCES)

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

COMMANDE SUR PLACE UNIQUEMENT

Bibliothèque municipale



Nos nouveautés du mois de mai

Romans Adultes

« Dans la forêt des larmes » - Glendy Vanderah
« Captive » - Sarah Rivens
« Ici et maintenant » - Liane Moriarty
« La librairie de la place aux herbes » - Eric de Kermel

Romans policiers

« H » - Bernard Minier
« Sans Soleil » - J-C Grangé

Roman jeunesse

« Chien pourri – chapapla » C. Gutman / M. Boutavant

Vie associative

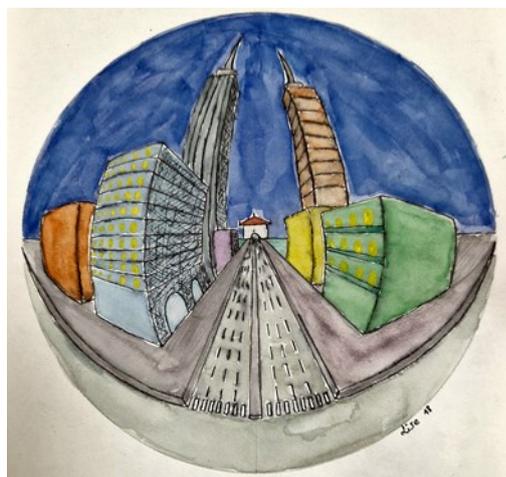
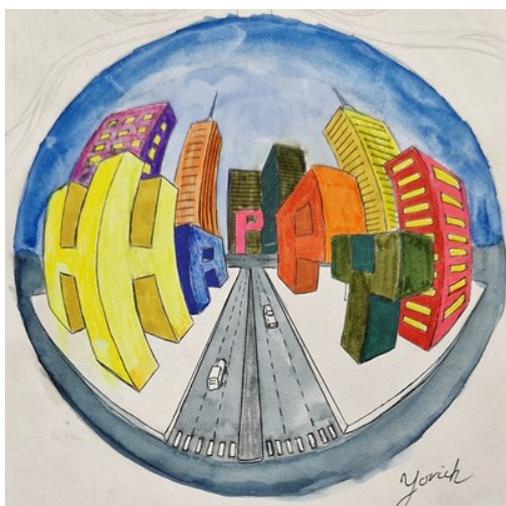
Association jeunes, loisirs et culture



L'atelier de dessin et de peinture ouvre les inscriptions pour l'année scolaire prochaine. Les cours d'enfants auront lieu à la Maison des sociétés de Challex les jeudis soir:

- 5 à 7 ans à 17h ... 300€
- 8 à 11 ans à 18h ... 300€
- 12 ans et + à 19h (1h30)... 375€

Vous pouvez contacter Ludmila Beyer par tel.: +33616063399 ou par mail : lubeyer@yahoo.fr



Union Nationale des Combattants



Anciens combattants

Contact : G. Dallemagne 04 50 59 10 37

dallemagne.georges@wanadoo.fr

Jeudi 8 mai 2025, 80° ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE ET DE LA LIBERATION DES CAMPS

Cérémonie à Challex, voir communiqué de la mairie

Cérémonie à Pougny à 18 h devant la mairie avec drapeaux

Cérémonie à Saint Jean de Gonville 18h45

Rejoignez l'amicale il est encore temps

Elle **est ouverte à tous anciens AFN**, opérations extérieures, militaires de carrière, réservistes ou appelé, gendarmes, sympathisants... Quelles que soient les missions effectuées, de combat, de paix, de logistique... **Toutes étant indispensables à la vie et au moral du soldat.**

Vie associative

Poivre & Sel



Après une journée dédiée à l'Afrique en avril, nous nous rendrons ce mois en Espagne, autour des

2 grandes paellas cuisinées

par Alexandre, non, excusez-moi, par Alejandro. En rouge et jaune nous honorerons les couleurs de ce pays et profiterons de notre dernière rencontre en intérieur, jusqu'à l'automne.

Rendez-vous
MARDI 13 MAI dès 11h00,
Salle St-Maurice,

vous voudrez bien vous inscrire auprès de
Josiane Davet : Josianedavet@orange.fr ou par
Tél. 06 70 62 60 65
jusqu'au **JEUDI 8 MAI, dernier délai.**

Merci de respecter cette date car les achats sont faits en fonction du nombre d'inscrits. Merci aux personnes qui viennent aider de venir à 10h.

Dans l'attente de cette prochaine rencontre le Conseil d'Administration vous adresse ses meilleurs messages printaniers.

Souvenir de la rencontre africaine :

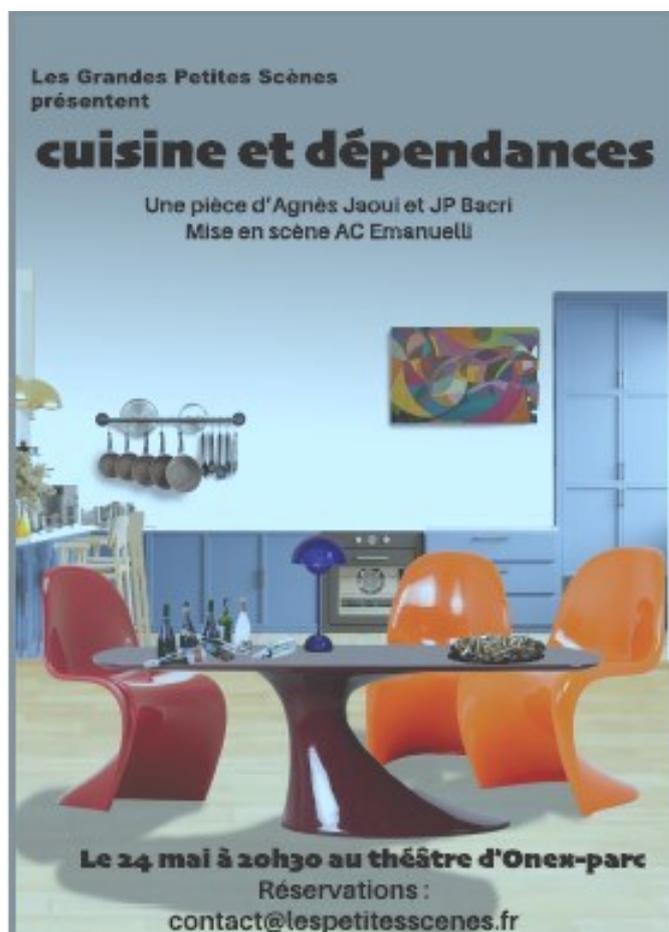


Voici un écho de notre soirée « BRASSENS » du vendredi 28 mars qui a accueilli un public de 70 personnes. Jean-Yves JEOFFREY (guitariste et chanteur) et Albert BELAY (contrebassiste) nous ont régallés en interprétant pendant 2 heures des chansons connues de l'artiste et quelques-unes tirées de leur sac à surprises. Un magnifique buffet a clôturé le concert et nous a permis d'échanger avec les « 2 Copains d'abord » qui sont prêts à revenir avec un nouveau programme. C'est enregistré !

Photo de la soirée Brassens.



Les Petites Scènes



Vie associative

Les Petites Scènes



Succès sur les planches : des ados hilarants dévoilent les coulisses des Petites Scènes

C'est un véritable coup de théâtre qui a enchanté le public le week-end du 5-6 avril : notre troupe d'adolescents a cartonné avec une pièce aussi drôle qu'originale, dévoilant les coulisses chaotiques (et hilarantes) des répétitions de *Roméo et Juliette*. Nos jeunes comédiens ont choisi de raconter *l'envers* du décor — les ratés, les fous rires, les disputes, les oublis de texte et les caprices de certains. Résultat : un spectacle bourré d'autodérision.



Photos de Claire Chombau.



Groupe histoire locale



Contacts : G. Dallemagne au 04 50 59 10 37

groupehistoire.cha@orange.fr

Lire, écrire : nous pouvons vous aider, mais nous comptons sur vous :

Ecrivez et envoyez -nous vos textes

Le Rhône un fleuve pas si tranquille Les moulins de Challex selon un historien et un centenaire

Une légende, une forteresse, un bourg, un fleuve et des moulins forgent un pan de l'histoire médiévale de Challex



Selon M de la Corbière la légende a « rebaptisé poétiquement moulin de l'olivier » le moulin Brunet appelé aussi moulin de l'Ecluse suite à la plantation de cet arbre près des bâtiments ». Ces bâtiments constituent aujourd'hui les plus anciens témoins de l'histoire médiévale de Challex.

Nous passerons sur les péripéties qui marquent l'histoire des lieux durant cette période couvrant plusieurs siècles pour nous intéresser à la vie de ce moulin en bois : ce moulin apparaît en 1307-1308 et vit au gré du déclin ou du renouveau du site de la Corbière. Il sera abandonné vers 1331 parce que fragilisé par sa position à cheval sur le Rhône dont il subit les caprices. A partir de 1337, on assiste à une renaissance du site de la Corbière sous les comtes de Genève (pont rétabli, bourg florissant, deux moulins fonctionnent). Les deux moulins avec le four sont loués à une famille de charpentier CROTA à charge pour elle d'entretenir les édifices et le pont, de surveiller le passage du fleuve et de percevoir le péage. Mais le moulin, lui aussi soumis aux caprices du fleuve, est un gouffre financier aggravé par une épidémie de peste :

les Crota renoncent et les nouveaux comtes héritiers Luillier gèrent directement le site. Les moulins seront rénovés (1405, 1857) et traversent les âges comme en témoigne Adrien Lapalud dans l'évocation du moulin familial de Bilet

Source : Matthieu de la Corbière : « au temps ou le moulin Brunet de l'Ecluse s'appelait le moulin de l'Olivier »

La vie de la famille Lapalud au moulin de Bilet



Deux moulins fonctionnaient pour moudre le grain, faire la farine. Le moulin Brunet sur le Rhône et le moulin de Bilet ou moulin Lapalud situé sur le bief de la Corbière. Ce dernier a été exploité par la famille Lapalud jusqu'en 1924. Adrien Lapalud (1902-2004) nous a laissé un témoignage sur le moulin de Bilet :

Mon père a exploité le moulin jusqu'en 1900. Il fournissait la farine

aux villages savoyards et suisses des rives du Rhône. L'hiver il faisait l'huile de noix pour le village...il livrait la farine avec ses deux chevaux. Il faisait claquer son fouet pour s'annoncer : c'était la coutume.

Au début de l'hiver on faisait aussi l'huile de noix, cela pendant plusieurs mois. Au début, on cassait les noix et puis dès que la neige arrivait, on commençait à « gremailier » c'est-à-dire qu'on se réunissait la veillée, plusieurs familles parfois, et sous la lampe à pétrole autour de la grande table de la cuisine, on triait les cerneaux qui serviraient à fabriquer la fameuse huile de noix. Les coquilles étaient gardées pour alimenter le feu. On chantait, les anciens racontaient des histoires, toujours les mêmes, puis on se séparait après avoir pris une petite collation – pain, fromage, confiture et bien sûr un bon petit coup de blanc. Avec le tourteau de la première pressée on faisait de bonnes galettes.

*Le moulin à huile était constitué d'une grande pierre, la **conche**, et de la roue qui tournait pour écraser les noix. Les paysans apportaient les cerneaux dans des sacs en toile, des sacs de boulanger. ils rapportaient l'huile dans des **boilles** réservées à cet effet. On en faisait des centaines de litres. A midi, on faisait la salade de pomme de terre avec l'huile de la première pressée. C'était la tradition. Après le premier serrage on retirait le tourteau (la Truffe). Les gosses en prenaient des morceaux pour manger à l'école. Le boulanger confectionnait des **chacheaux** : des galettes faites de pâte à pain et de tourteau de noix. C'était fameux !*

Source : Adrien Lapalud : un centenaire

raconte /photos GD

Mais le fleuve nous réserve encore quelques surprises...

La Campanella



La Campanella fait son cinéma !

Oui, La Campanella fait son cinéma et ne pourra techniquement pas assurer l'inauguration de la piscine municipale le 1er juillet, comme annoncé dans le Petit Chalaisien du mois d'avril, le fil de l'eau ayant été rompu en décembre !

Notre groupe vocal vous donne plutôt rendez-vous, dans la gamme de ce qu'il sait faire, pour :

- **deux concerts sur le thème des musiques de films**, le vendredi 20 juin à 20h00 et le dimanche 22 juin à 18h00 à la salle Jean-Antoine Lépine.

PARTICIPER

Participants

4ème édition de l'évènement accueillant 120 choristes, confirmés ou débutants, sopranes, alti, ténors et basses.

Objectif musical

Apprentissage de plusieurs chants appartenant au répertoire de la chanson francophone. Les fichiers audio seront en ligne en amont et les partitions remises sur place.

Programme

Samedi 8 novembre : accueil dès 13h30 - répétitions de 14h jusqu'au dîner (pauses gourmandes et animation surprise incluses)

Dimanche 9 novembre : accueil à 8h45 - répétition de 9h à 16h avec pauses et déjeuner ; 16h : aubade de restitution ouverte au public.

Date limite d'inscription

30 septembre 2025.

Attention : le nombre de choristes par pupitre est limité.

Coût de l'inscription

- 90 € comprenant le stage, le dîner du samedi et le déjeuner dominical.
- Tarif couple : 160 €.

Modalités d'inscription

- virement bancaire ; nous contacter à lacampanellachallex@gmail.com pour obtenir l'IBAN
- inscription et paiement sécurisé par CB sur notre site internet www.lacampanella.fr
- chèque à l'ordre de "La Campanella" accompagné du bulletin d'inscription à retourner à :
Kato COPPIETERS
trésorière de La Campanella
320, route de Roulave- 01630 St Jean-de-Gonville
- pas de remboursement d'inscription à partir du 30/09/25.

- une quatrième édition du week-end chantant qu'il organise tous les deux ans à la salle Jean-Antoine Lépine, les 8 et 9 novembre prochains, et pour laquelle vous pouvez vous inscrire sans attendre, le nombre de places étant limité, par courrier ou sur notre site : <https://www.lacampanella.fr/weekend-chantant-2025>

Nous nous réjouissons de maintenir, et chaque fois renouveler pour vous, ce lien si particulier, que le chant choral permet de tisser.

« Prends un bain de musique une à deux fois par semaine pendant quelques années et tu verras que la musique est à l'âme ce que l'eau du bain est au corps »
Olivier Wendell Holmes

La Campanella groupe vocal (contact :
06 79 54 51 43 ou
lacampanellachallex@gmail.com)

BULLETIN D'INSCRIPTION UN BULLETIN PAR PERSONNE

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL ET VILLE

ADRESSE MAIL

TÉLÉPHONE

PUPITRE

CHORALE

WEEK-END AVEC REPAS (90 €)

COUPLE (160 €)

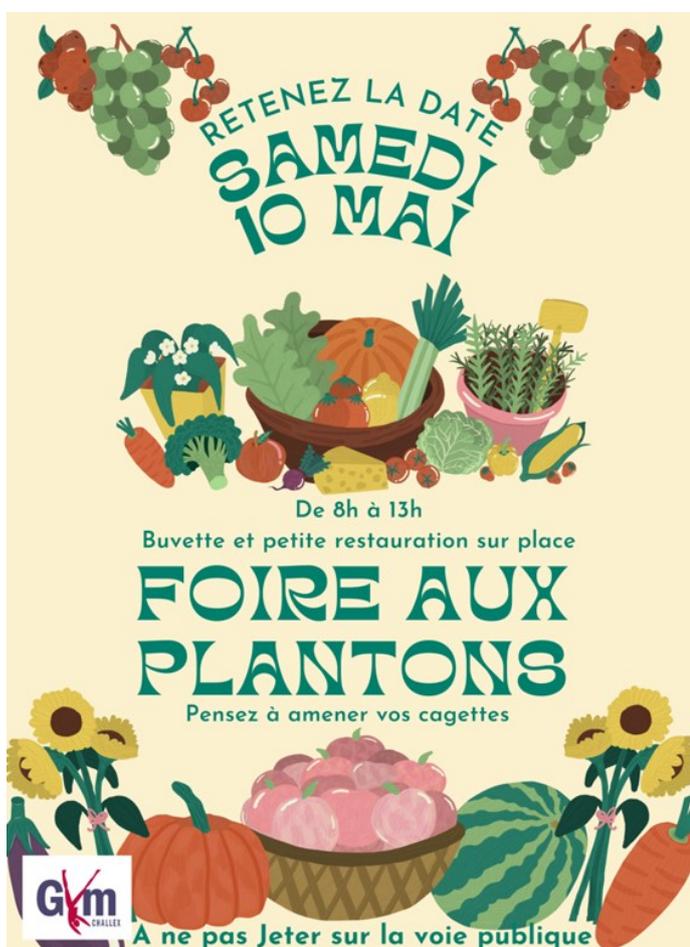
J'APPORTE MON GOBELET POUR LES PAUSES !

DATE :

SIGNATURE :

Vie associative

Gymnastique de Challex 



Les Ornithos de Challex



Le faucon pèlerin

Le faucon pèlerin est un oiseau emblématique, une réussite de la nature car il est présent sur les cinq continents. On l'a décrit comme une machine à tuer, tant il est efficace dans la capture de ses proies, principalement des oiseaux en vol. Il est l'un des membres du monde aviaire les plus rapides, atteignant jusqu'à 300 km/h lors de ses piqués. Armé d'un bec crochu et de serres acérées, il terrifie ses proies, attaquant des groupes d'oiseaux et les projetant, affolés, dans toutes les directions.

« Un faucon pèlerin, sablonneux devant le bouclier blanc du ciel, tournait en cercles en arrivant de la mer. Il ralentissait et flottait sans but, comme si l'air au-dessus de la terre était épais et lourd. Puis il s'est laissé tomber. Les plages s'enflammaient et rugissaient avec

des salves d'ailes blanches. Le ciel s'est déchiqueté, déchiré par un tourbillon d'oiseaux. Le faucon montait et descendait, comme une serpette noire dans des éclats de bois blanc. » (Tiré de J.A.Baker, *The peregrine falcon*, William Collins, 1967. Ce livre extraordinaire, un panégyrique au pèlerin, vous aide à voir le monde à travers ses yeux. Il existe également en français – *Le Pèlerin*, Gallimard, 1989 – mais je n'ai pas pu l'obtenir ; ceci est ma propre traduction, qui ne capture pas la beauté de l'original).

Malgré son succès, le faucon pèlerin est menacé. En tant que « apex prédateur » au sommet de la chaîne alimentaire, il est particulièrement vulnérable à l'utilisation de produits chimiques toxiques dans l'agriculture. Le célèbre livre de Rachel Carson, *Printemps silencieux*, publié en 1962, documentait comment l'utilisation du DDT comme pesticide décimait les populations de faucons pèlerins et d'autres rapaces aux États-Unis et c'était également vrai en Europe. Après le succès de ce livre et le mouvement qu'il a inspiré, qui a conduit à l'interdiction du DDT, les populations de faucons pèlerins ont commencé à se reconstituer.

Aujourd'hui, cet oiseau est à nouveau réparti, bien qu'en petit nombre – environ 300 couples en Suisse et peut-être 1 500 en France – et il est toujours vulnérable à l'utilisation d'autres pesticides.



Dans notre région, le pèlerin est parfois observé près du Rhône ou entre Challex et le Jura.

En vol, il est plus grand et plus lourd que le faucon crécerelle, plus familial, surtout la femelle, qui est plus grande que le mâle. Contrairement à la crécerelle, il ne fait pas de vol stationnaire, ou pas souvent ; il peut s'élever rapidement grâce aux courants thermiques, mais plane aussi sur de longues distances. Il lui arrive d'attaquer de très haut, plongeant à toute vitesse sur sa proie.

Il niche principalement sur des corniches de falaises – dans le passé un couple a niché dans les falaises de Cartigny – mais utilise parfois des bâtiments en ville (où les pigeons peuvent constituer un repas pratique).

Il y a quelques années, un faucon pèlerin a établi son nid sur un rebord de fenêtre haut sur le bâtiment de l'UIT, près de la place des Nations à Genève.

Vie associative

Les Ornithos de Challex



Il niche peut-être encore à proximité, car on observe régulièrement des pèlerins dans ce quartier.

Dans le biosystème, les prédateurs comme le faucon pèlerin jouent un rôle important. Leur présence est un bon indicateur de la santé du milieu naturel ; le redressement de la population du pèlerin est donc un signe encourageant.

Pour plus d'information : <https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/fiches-especes/fiches-especes/oiseaux/rapaces/faucon-pelerin>

Notre prochaine sortie nous emmènera le long du Rhône la matinée du dimanche 18 mai, pour observer la "vie aviaire" pendant la période d'abaissement du Rhône. Cette opération de "nettoyage", qui se déroule tous les quatre ou cinq ans, durera trois semaines à partir du 12 mai.

À noter: autant cette opération que la sortie pourront être reportés en cas de mauvaises conditions météo. Plus d'info sur:

<https://www.cnr.tm.fr/innovation-2/gestion-sedimentaire-franco-suisse-du-haut-rhone-2025/>
Gerry Rodgers

Légende photo : Photo : Faucon pèlerin par Pierre-Marie Epiney sous licence Creative Commons

Les Ch'amis Gessiens



Chers lecteurs du Petit Challaisien,

Après ces deux années de fonctionnement, il s'avère que certains ignorent encore notre présence sur le Sud Gessien.

Nos actions ceci dit, ne relèvent pas du grand public et n'ont de visibilité que sur les particuliers auprès desquels nous intervenons, il est vrai.

Et que sont les actions me direz-vous ?

En premier nous aidons la Mairie de Challex et les Mairies allant de Léaz à St Genis Pouilly, à gérer les populations de chats errants sur leur communes.

Notre cher Pays de Gex est pauvre en structures d'accueil et les Mairies se voient devoir faire office de fourrière. Ceci étant impossible, la Communauté des Communes du Pays de Gex a créé un partenariat avec SOS Animaux à Gex et les associations locales de protection animale. En second, nous avons une valeur éducative auprès de toutes personnes rencontrées afin

Union Sportive de Challex



LOTO
du foot
CHALLEX
SALLE JEAN-ANTOINE LÉPINE

16 MAI
20H30

16 € LE CARTON | 25 PARTIES

DE NOMBREUX LOTS À GAGNER !
2 bons de 400 € * 1 bon de 800 € à Val Thoiry
1 séjour découverte * paniers garnis * champagne
bons cadeaux divers * trotinette électrique

de mettre à jour certaines méconnaissances de l'animal ; notre action porte essentiellement sur la gestion des chats errants.

Pour rappel, le chat a légalement le droit de divaguer autour de son domicile, contrairement au chien. Un chat identifié est en état de divagation, s'il est à plus de 200m des habitations ou à plus de 1 000m de son domicile, ou **s'il n'est pas identifié** et s'il se retrouve sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Les chats non identifiés, sont considérés, aux yeux de la loi française, comme légalement « errants » et peuvent être transférés en fourrière.

Le délai légal est de 8 jours, notre association au statut de Refuge, et peut donc assurer ce séjour en fourrière dans une de nos familles d'accueil. Durant ces 8 jours, une enquête de proximité sera faite afin de retrouver d'éventuels propriétaires, par des campagnes d'affichage, dans les boîtes aux lettres, sur nos réseaux sociaux?? etc. Passé ce délai et sans propriétaire retrouvé, il sera proposé à l'adoption après avoir été mis

Vie associative

Les Ch'amis Gessiens



en règle, soit identifié, stérilisé et vacciné. Comment trouvons-nous ces animaux ? C'est aussi souvent une des questions que l'on nous pose. Majoritairement, nous sommes contactés par des particuliers suites à des nuisances (quand le nombre de chats sur un même endroit devient trop important par exemple, faute de stérilisation), quand un animal arrive sur une terrasse et qu'il est inconnu du quartier, quand des particuliers se font déborder par des naissances incontrôlées.

En effet, là aussi, si le don d'un animal est toujours possible, il doit respecter la loi, à savoir que tout chat donné, de particulier à particulier, doit à minima, avoir été identifié par son propriétaire et avoir un certificat de bonne santé fournis par un vétérinaire, et cela **SANS AUCUNE CONTREPARTIE FINANCIERE**.

Il est donc du devoir du propriétaire des chatons donnés, de payer les frais d'identification pour **CHAQUE** animal et de fournir un certificat vétérinaire. Evidemment, cela a un coût, aussi, si vous êtes dépassés par une situation similaire, vous pouvez nous contacter et nous vous aiderons à gérer au mieux la situation, en vous aidant pour la mise en règle et l'adoption des animaux.

Nous pouvons aussi intervenir auprès de vous pour des problèmes de comportement, afin d'éviter un abandon. Nous avons deux personnes formées à l'ACACED (Attestation de Connaissance pour les Animaux de Compagnie et d'Espèces Domestiques), et susceptibles de répondre à ces problèmes de comportement, et le cas échéant, elles pourront vous orienter vers des vétérinaires comportementalistes.

Nous sommes toutes bénévoles...

Nous faisons cette activité avec passion car nous aimons toutes, l'animal, le chat.

Comment nous aider ?

En adhérant pour 10€/mois à notre association :



En devenant famille d'accueil :



En adoptant via notre association :



En nous suivant sur les réseaux sociaux Face-book: [lesCh'amis gessiens](#), notre site internet :

[leschamisgessiens.fr](#), ou en faisant un don unique (offrant un crédit d'impôt, demandez nous un reçu fiscal par mail leschamisgessiens@gmail.com).

En venant me rencontrer au 540 rue de la Mairie ou en rencontrant Sarah Lemeunier dans sa boulangerie à Collonges Fort L'Ecluse qui est Co-présidente.

Nos comptes sont publiés chaque année au Journal Officiel et sont accessibles par tout un chacun, dans un souci de transparence.

Au plaisir d'échanger avec vous,
Isabelle Audié, Présidente

Pacte pour la



Construire ensemble les communes de demain

Le nouveau tunnel du CERN : enjeux et impacts pour Challex.

Une concertation urgente est nécessaire !

Le CERN (Organisation européenne pour la recherche nucléaire) prévoit la construction d'un nouveau tunnel circulaire souterrain de 91 kilomètres de long : le Futur Collisionneur Circulaire (FCC). Ce projet vise à succéder au LHC (Grand collisionneur d'hadrons), en permettant d'explorer des énergies encore plus élevées pour approfondir notre compréhension de la matière et de l'univers. Le projet est pour l'instant en phase exploratoire. La construction devrait commencer en 2030 et la mise en service partielle 20 ans plus tard. Le tracé envisagé aura un impact énorme sur Challex, car la commune a été choisie pour être un des 8 sites principaux.

Du point de vue scientifique, ce projet renforcerait le rôle central du CERN à l'échelle mondiale et pourrait créer des retombées économiques et technologiques positives pour la région. Le projet pourrait générer de nouveaux emplois, dynamiser les entreprises locales, et attirer des talents.

Cependant, le projet soulève aussi de nombreuses questions et inquiétudes. Il est prévu de :

- construire un parc de bâtiments et bureaux de 5-7 ha en pleine nature, le long de la Route de Dardagny (zone, à gauche, de la petite douane jusqu'à la frontière suisse),

- percer un puits de 12 m de diamètre sur 240 m de profondeur avec une caverne technique en bas (de la taille d'un terrain de football et d'une hauteur de 15 m),

- évacuer des centaines de milliers de tonnes de gravats du tunnel. Ceci impliquera : la construction d'une nouvelle route vers la 2 x 2 voies, soit à travers champs, soit à travers la forêt, le passage d'environ 100'000 camions sur une durée de 7-8 ans sur cette route avec pollution, gaz à effets de serre, etc., le stockage éventuel de grandes quantités de gravats – interdits en Suisse car toxiques – sur des terrains communaux,

Vie associative

- Faire des forages de plus de 200 m, avec des risques de contamination des nappes phréatiques ainsi que des vibrations pouvant endommager les constructions existantes.

Les impacts énormes sur le village, les habitants, la flore, la faune et les paysages sont indéniables.

Sur le plan environnemental, le CERN affirme vouloir limiter au maximum son empreinte carbone et travailler en concertation avec les communes concernées. Néanmoins, les Challaisiens/ennes ont été – jusqu’à présent – peu ou pas informés et nullement consultés. Cela fait pourtant 3 ans que les différents Conseils municipaux discutent avec le CERN...

Une concertation transparente est demandée d’urgence pour discuter l’utilité du projet, des options pour minimiser les nuisances, ainsi que des mesures compensatoires et savoir si les habitants sont pour ou contre ce projet sur leur commune.

Rejoignez-nous, contactez-nous : Pacte pour la Transition – Challex

Contact : pactetransition.challex@proton.me

Challex Festiv’Halle



Challex Festiv'Halle
Samedi 17 mai 2025 **Halle de Challex**
à partir de 17:30

Miléziq 2.0
Mary G et le Spring Folk Orchestra
Buelle Mélodie
Rolling Dads

4 concerts - 4 ambiances
Animation par les Rockabadass - Jeux pour enfants
Buvette et restauration sur place

ENTRÉE 10€ dès 12 ans
Prévenez BC sur le site de l'Auberge des 7 merveilles

Programme sur fb et Instagram: challexfestiv'halle

Pour le bien-être des animaux



Une passion au service du bien-être animal : rencontre avec Laureen Lamy, ostéopathe animalier

Installée depuis octobre 2023, Laureen Lamy a choisi de consacrer sa vie professionnelle à la santé et au bien-être des animaux.

Sous le nom Lau'stéopattes, cette ostéopathe animalier diplômée propose des consultations à domicile pour une grande variété d'animaux : chiens, chats, chevaux, vaches, poules, lapins, moutons, et bien d'autres encore.

Après cinq années d'études spécialisées et son inscription obligatoire au Registre National d'Aptitude (RNA), Laureen est officiellement reconnue en tant qu'ostéopathe animalier, un métier en plein essor en France.

Mais son parcours ne s'arrête pas là : elle est également titulaire d'un baccalauréat professionnel en conduite et gestion d'un élevage canin et félin, ainsi que d'un diplôme d'auxiliaire spécialisé vétérinaire. Un double bagage qui lui permet de prodiguer des conseils éclairés et adaptés aux besoins spécifiques de chaque animal.

« L'ostéopathie ne s'adresse pas uniquement aux animaux qui présentent des troubles visibles. Une consultation annuelle est recommandée, tout comme chez les humains, pour effectuer un bilan préventif et corriger les éventuelles dysfonctions avant qu'elles ne provoquent des déséquilibres plus profonds », explique Laureen.

Toujours à l'écoute, elle adapte ses techniques à chaque animal et poursuit régulièrement des formations pour enrichir sa pratique et offrir les meilleurs soins à ses patients à quatre (deux ou trois !) pattes.

Pour en savoir plus sur ses services ou sur l'ostéopathie animale en général, vous pouvez la retrouver sur Facebook et Instagram (@lau_steo_pattes), ou consulter son site internet : www.lausteopattes.fr.

Numéro de téléphone : **06 22 53 78 10**

Mail : laureen.osteo.animal@gmail.com

Photo, prise par Yann Arthus-Bertrand en mars 2024 pour son projet "Les Français"

Memento

Challex au quotidien

Mairie de Challex

216, rue de la Mairie

04 50 56 30 10 ~ challex@challex.fr

Lundi 9h00-12h30

Mardi 9h00-12h30 14h00-19h00

Mercredi 9h00-12h30

Jeudi 14h00-19h00

Vendredi 9h00-12h30

Le marché communal hebdomadaire

Tous les mardis sous la Halle de 16h00 à 19h30

Bibliothèque municipale

09 74 04 42 36 ~ bibliochallex@gmail.com

Mercredi 16h00-19h00

Vendredi 16h00-19h00

Auberge « les 7 Merveilles » 04 79 19 70 90

Horaires du restaurant, réservations et vente de pizzas : www.Aubergedes7merveilles.com

Horaires du dépôt de pain :

Lundi 8h00/14h00

Mardi 8h00/14h00 17h00/20h00

Mercredi : **fermé la journée**

Jeudi : 8h00/14h00 17h00/20h00

Vendredi : 8h00/14h00 17h00/20h00

Samedi : 8h00/14h00 17h00/20h00

Dimanche : 8h00/14h00

Ecole : 04 50 56 44 32

Garderie : 06 83 45 81 81

Inspection de l'éducation nationale

Circonscription du Pays de Gex : 04 50 40 76 60

Maison de retraite médicalisée Les Cyclamens :

04 50 56 46 50

Collecte des déchets sur la commune

Mercredi soir dépôt des conteneurs

Jeudi matin, ramassage des déchets ménagers

Demande de bacs à ordures ménagères, tri,

compostage ou anomalie : 04 50 40 95 00

www.monservicedechets.com

Pour les problèmes de collectes :

collecte@paysdegexaglo.fr

Déchetterie de Péron : 04 50 59 14 64 (badge obligatoire)

Horaires d'été (de Mars à Octobre)

du Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h - 13h45 à 18h

Samedi : 8h30 - 18h00

Dimanche : 9h 00- 12h00 **Fermée les jours fériés**

Déchetterie de Saint Genis-Pouilly : 04 50 42 09 41

Recyclage : www.sivalor.org

Allo encombrants non recyclables : 04 50 20 65 86

owww.agcr.alfa3.fr

Horaires pour les engins motorisés et bruyants (tondeuses, taille-haies, tronçonneuses...) :

pour le bien-être de tous, veuillez les respecter

Lun-ven. 8h00-12h00 14h00-19h30

Samedi 9h00-12h00 15h00-19h00

Dimanche et jours fériés 10h00-12h00

Centre du Service National : 09 70 84 51 51 ou

cns-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Recensement obligatoire dès 16 ans auprès de la mairie

Contacts d'urgence

Appel d'urgence européen : 112

SAMU 15 : urgences médicales-

médecin de garde

SAMU – urgences sociales et hébergements : 115

<http://challex.info/urgence>

Pompiers : 18

Police 17

Gendarmerie Thoiry : 04 50 42 12 01

117 rue des Chenaillettes 01710 Thoiry

8h00 - 12h00 / 14h00-18h00 du lundi au samedi

9h00 - 12h00 / 15h00-18h00 dimanche, jours fériés

Gendarmerie Collonges : 04 50 59 63 03

162 Rue de l'Eglise 01550 Collonges.

Mardi et jeudi : 8h00 à 12h00

Dimanche : de 9h00 à 12h00

Centre antipoison (Lyon) : 04 72 11 69 11

Signalement de logements indignes : 0806 706 806

Signalement violences conjugales : 3919

Enfance en danger : 119

Urgence vétérinaire : 3115

Pharmacies de garde : 3237

Services des Centres Départementaux

de Solidarité de Gex et Ferney-Voltaire : 3001

Maison Médicale de Garde, centre de soins immédiats du Pays de Gex

Hôpital local du Pays de Gex ,160 rue Marc Panissod, Gex

Tous les jours, sur RDV auprès du centre 15

Maison médicale multidisciplinaire

110 rue Germaine Tillon, 01630 Saint Genis-Pouilly

Permanence de soins infirmiers, sans RDV, tous

les jours, de 16h00 à 17h00

Cabinet infirmier sur RDV 04 50 42 04 02

Cabinet infirmier de Collonges sur RDV au

domicile ou au cabinet

04 50 56 71 64 ou 06 84 15 01 95 ou 06 08 61 74 99

Infirmières libérales, cabinet de Péron sur RDV

04 79 19 95 07 ou 06 49 45 49 09

Urgence uniquement : 06 66 87 21 99

Urgence Enedis dépannage : 09 72 67 50 01

Memento

Contacts d'urgence

CHAL : Centre Hospitalier Alpes-Léman
Site de Contamine-sur-Arve : 04 50 82 20 00
CHANGE : Centre Hospitalier Annecy Genevois
(Site de Saint Julien-en-Genevois) : 04 50 49 65 65
Hôpital Privé Pays de Savoie Annemasse :
04 50 83 43 43
Hôpital Cantonal GE : +41 22 372 33 11
Hôpital de La Tour à Meyrin GE : +41 22 719 61 11

Services aux usagers

Groupement transfrontalier européen :
08 92 70 10 74
SIEA : Service Client : 04 74 45 09 07
Régie des eaux gessiennes (eau, assainissement)
04 85 29 20 00
Site de l'agglo : paysdegexagglo.fr puis accueil et faites votre choix
AGCR (recyclage solidaire de textile en bon état à Saint Genis-Pouilly, 129 rue du Tiocan) :
04 50 28 20 50
Horaires de la boutique :
Mercredi, jeudi et vendredi 13h00-17h30
Samedi 8h45-14h15
Horaires dépôts :
Lundi, mercredi, vendredi 8h30-12h30/14h00-17h45
Ressourcerie du Pays de Gex : 04 81 50 02 51
290 rue de Perruet - ZA de la Maladière 01210 Ornex
Collecte des objets en bon état (sauf textile): mobilier, jouet, électroménager, outillage, vaisselle, livre... pour y être nettoyés, réparés, et remis en vente à la boutique . www.paysdegexagglo.fr
DEPOT DES OBJETS
- **Ressourcerie à Ornex** :
lundi :13h30 - 17h30, mardi au vendredi : 8h45 - 12h00 / 13h30 - 17h30 et samedi : 8h30 - 17h30
- **Déchèterie de Saint Genis Pouilly** le mardi après-midi, mercredi, vendredi et samedi (9h à 12h00 et 13h15 à 17h00) où vous serez accueilli par un agent de la ressourcerie
- **Déchèterie de Péron** le jeudi (9h00 à 12h00 et 13h15 à 17h00) où vous serez accueilli par un agent de la ressourcerie
- **A domicile** pour les meubles volumineux en bon état, en prenant rendez-vous au préalable au 04 81 50 02 51
Conseils juridiques gratuits
(CIDF-CDAD-ADIL-avocat-conciliateur de justice)
Sur RDV au 04 50 41 35 86
Caisse Primaire d'Assurance Maladie : 3646
Transport à la demande :
Centrale de réservation : 0800 00 67 59
du lundi au vendredi de 8h00/12h00 et de 14h00/17h00
hors jours fériés ou www.transportsdelain.fr

CAF

Pour contacter la CAF, **composez le 3230 (prix d'un appel local)**. Les téléconseillers vous répondent du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30.

Horaires du bus La Plaine-Challex : www.tpg.ch

Maison des Services Publics Pays de Gex Agglo :
Pour faciliter vos démarches
167 rue de Genève 01170 Gex
Sur RDV au 04 50 99 99 72

CLIC : Centre Local d'Information et Coordination gérontologique : 04 50 41 04 04

Maison des Usagers Gessiens (MUG)
200 rue Edouard Branly, Technoparc,
01630 Saint Genis-Pouilly
Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Le mercredi de 8h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 17h00
Ce lieu concerne les déchets et la régie des eaux.

SOS ANIMAUX : 04.50.41.74.80

<https://www.sosanimauxpaysdegex.com/fourriere-pays-de-gex.html>

Adoption avec les Ch'amis Gessiens :

06.17.96.19.34 ou 06.88.75.92.70

Aéroport de Genève renseignements divers :
GVApp

Rédaction

Le Petit Chalaisien est publié par la Commune de Challex.

Directeur de publication : Madame le Maire

Rédaction : Commission Communication / Comité de lecture

Impression : imprimerie Piétri (Gex)

Distribution : service de la Commune

Tirage : 750 exemplaires

Le Petit Chalaisien est distribué aux habitants et consultable sur le site Internet www.challex.fr

Pour le prochain numéro du Petit Chalaisien de juin, merci de transmettre vos articles par courrier électronique à :

lepetitchalaisien@challex.fr

au plus tard le :

Mardi 20 mai